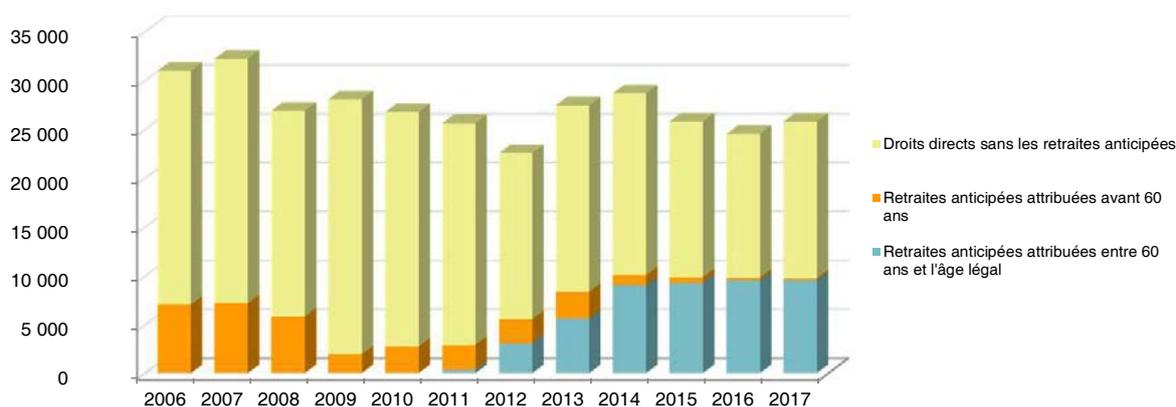




Retraités résidant en Carsat Centre - Val de Loire

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	13 233	19 175	32 408
Droits directs (retraites personnelles)	12 150	13 591	25 741
Droits dérivés (retraites de réversion)	1 083	5 584	6 667
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	546	628	1 174

Évolution des attributions de droits directs et retraites anticipées depuis 2006



Retraites anticipées et mesures dérogatoires	6 004	3 692	9 696
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,7 ans	62,3 ans	62,0 ans
Droits dérivés	76,1 ans	73,2 ans	73,6 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Pensions à taux réduit	6,5%	9,7%	8,2%
Retraités bénéficiant d'une surcote	10,2%	10,8%	10,5%
Polypensionnés	43,1%	36,3%	39,5%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	253 229	322 299	575 528
Retraités percevant un droit direct seul	243 251	227 948	471 199
Retraités percevant un droit dérivé seul	1 566	12 990	14 556
Retraités percevant les deux à la fois	8 412	81 361	89 773
Minimum vieillesse ⁽³⁾	2,0%	2,0%	2,0%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	61 992	29 773	91 765
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,6 ans	74,7 ans	73,8 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	799 €	655 €	718 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 144 €	990 €	1 067 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	17,1%	46,8%	33,5%

¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

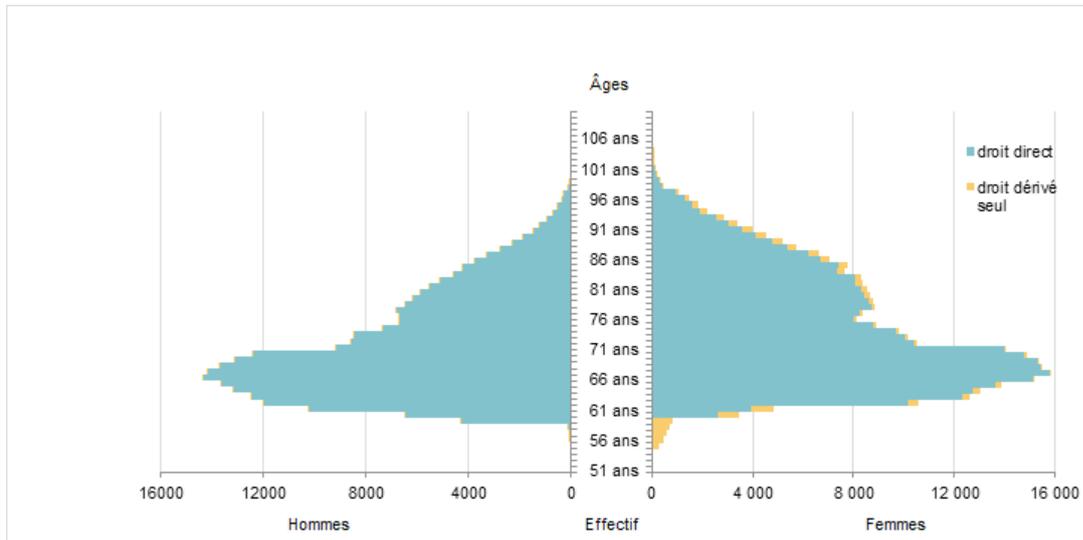
² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

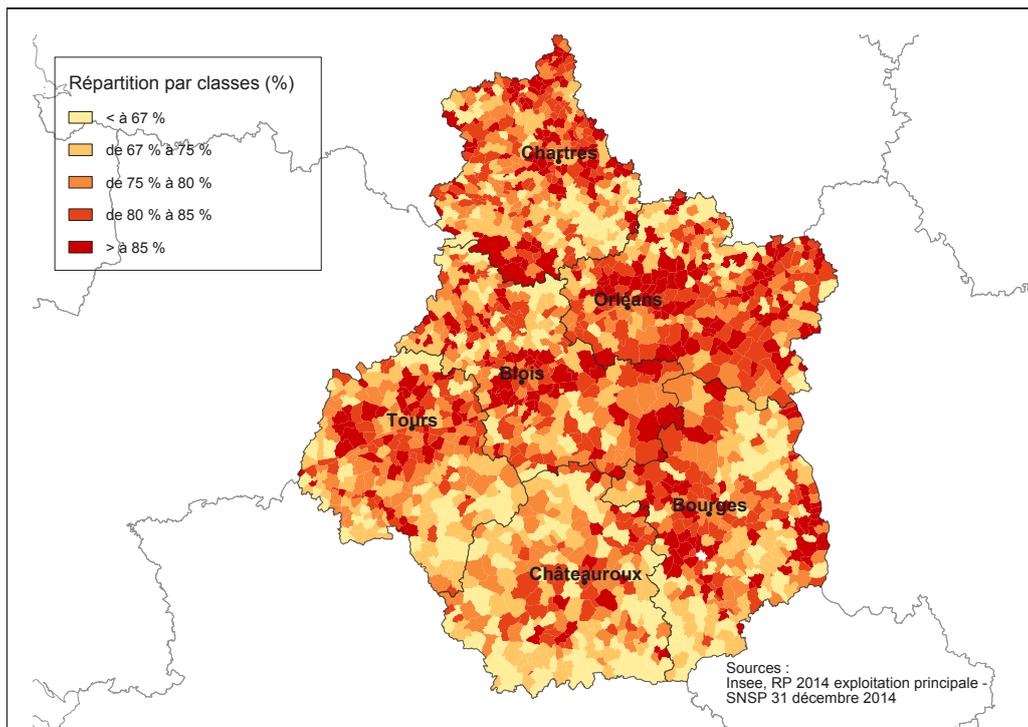
⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.

Pyramide des âges des résidents



Retraités du régime général par rapport à la population des 60 ans et plus par commune dans la Carsat Centre - Val de Loire



Prestataires payés par la Carsat Centre - Val de Loire

Répartition par département de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
18 - Cher	29 973	38 549	68 522
28 - Eure-et-Loir	35 935	43 094	79 029
36 - Indre	22 322	29 909	52 231
37 - Indre-et-Loire	50 752	65 601	116 353
41 - Loir-et-Cher	31 134	40 030	71 164
45 - Loiret	55 692	68 896	124 588
Total Carsat Centre - Val de Loire	225 808	286 079	511 887
Total hors Carsat Centre - Val de Loire	33 426	36 861	70 287
Ensemble des prestataires	259 234	322 940	582 174

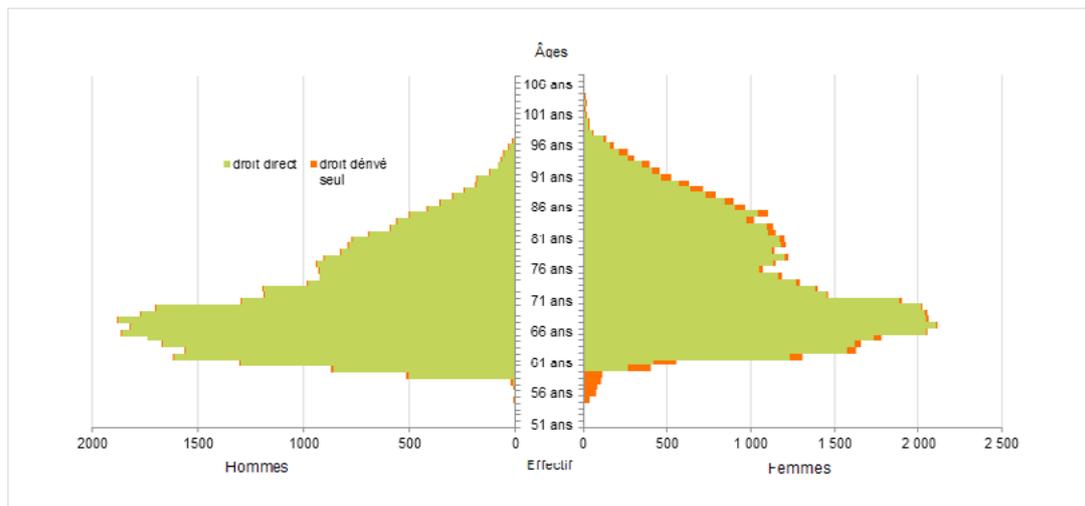


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	1 710	2 505	4 215
Droits directs (retraites personnelles)	1 559	1 693	3 252
Droits dérivés (retraites de réversion)	151	812	963
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	96	94	190
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	698	371	1 069
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,8 ans	62,6 ans	62,2 ans
Droits dérivés	75,8 ans	72,6 ans	73,1 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	45,9%	36,9%	41,2%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	33 605	43 145	76 750
Retraités percevant un droit direct seul	32 310	29 453	61 763
Retraités percevant un droit dérivé seul	187	1 988	2 175
Retraités percevant les deux à la fois	1 108	11 704	12 812
Minimum vieillesse ⁽³⁾	2,3%	2,3%	2,3%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	7 555	3 253	10 808
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,7 ans	74,9 ans	74,0 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	761 €	619 €	681 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 120 €	965 €	1 045 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	19,9%	51,0%	37,1%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

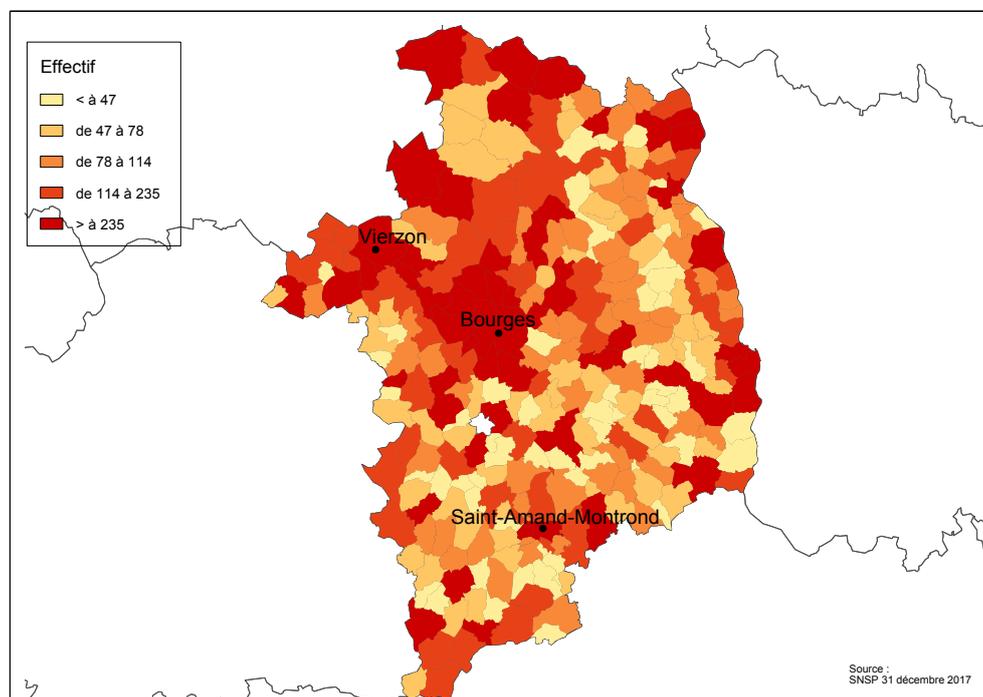
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Bourges			
Nombre total de retraités	6 098	8 650	14 748
Retraités percevant un droit direct seul	5 927	5 916	11 843
Retraités percevant un droit dérivé seul	15	412	427
Retraités percevant les deux à la fois	156	2 322	2 478
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,7%	3,5%	4,0%
Vierzon			
Nombre total de retraités	3 190	4 371	7 561
Retraités percevant un droit direct seul	3 038	2 720	5 758
Retraités percevant un droit dérivé seul	10	187	197
Retraités percevant les deux à la fois	142	1 464	1 606
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,6%	2,9%	3,2%
Saint-Amand-Montrond			
Nombre total de retraités	1 263	1 803	3 066
Retraités percevant un droit direct seul	1 217	1 185	2 402
Retraités percevant un droit dérivé seul	3	69	72
Retraités percevant les deux à la fois	43	549	592
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	2,9%	3,3%	3,1%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

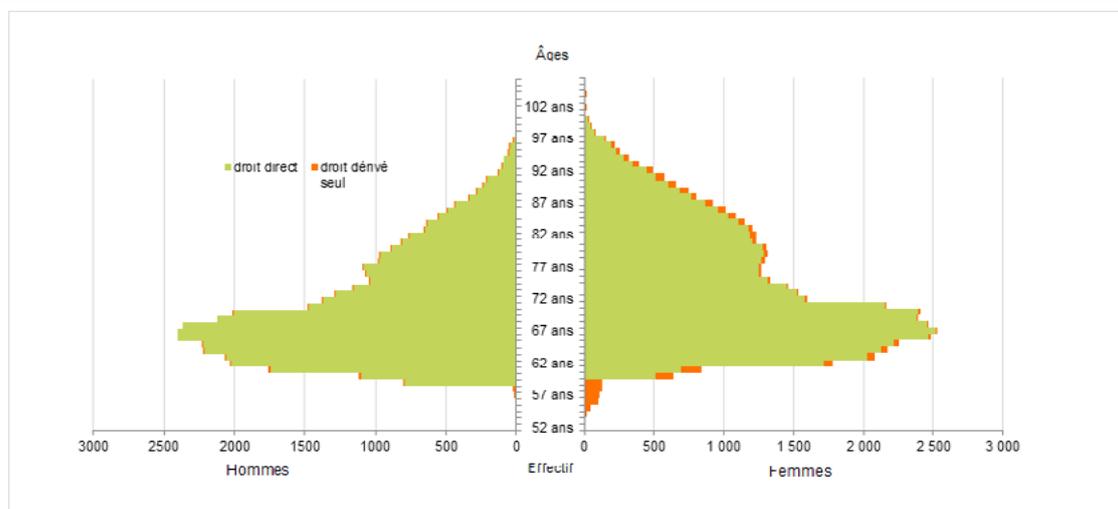


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	2 191	3 158	5 349
Droits directs (retraites personnelles)	2 043	2 291	4 334
Droits dérivés (retraites de réversion)	148	867	1 015
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	64	81	145
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 105	678	1 783
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,6 ans	62,2 ans	61,9 ans
Droits dérivés	73,6 ans	72,7 ans	72,8 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	37,8%	33,7%	35,6%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	40 770	49 748	90 518
Retraités percevant un droit direct seul	39 327	35 205	74 532
Retraités percevant un droit dérivé seul	189	1 964	2 153
Retraités percevant les deux à la fois	1 254	12 579	13 833
Minimum vieillesse ⁽³⁾	1,8%	1,6%	1,7%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	11 235	5 478	16 713
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,3 ans	74,2 ans	73,3 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	861 €	692 €	768 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 167 €	1 011 €	1 091 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	13,5%	41,5%	28,6%

Pyramide des âges des résidents



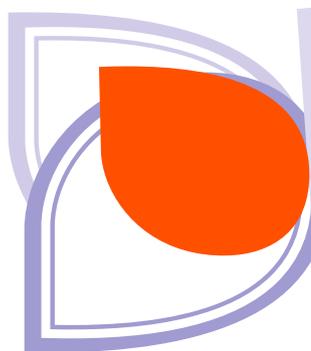
¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

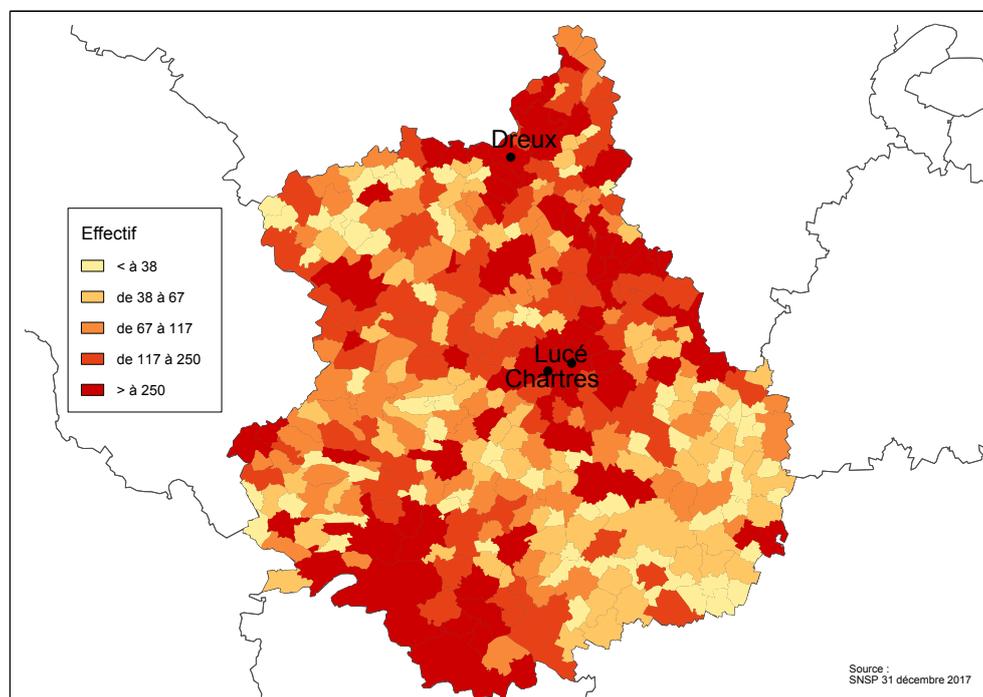
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Chartres			
Nombre total de retraités	3 073	4 728	7 801
Retraités percevant un droit direct seul	2 961	3 300	6 261
Retraités percevant un droit dérivé seul	11	208	219
Retraités percevant les deux à la fois	101	1 220	1 321
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,5%	2,7%	3,1%
Dreux			
Nombre total de retraités	2 519	3 074	5 593
Retraités percevant un droit direct seul	2 417	1 919	4 336
Retraités percevant un droit dérivé seul	4	188	192
Retraités percevant les deux à la fois	98	967	1 065
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,1%	3,8%	5,3%
Lucé			
Nombre total de retraités	1 538	2 140	3 678
Retraités percevant un droit direct seul	1 492	1 410	2 902
Retraités percevant un droit dérivé seul	0	77	77
Retraités percevant les deux à la fois	46	653	699
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,3%	2,8%	3,0%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

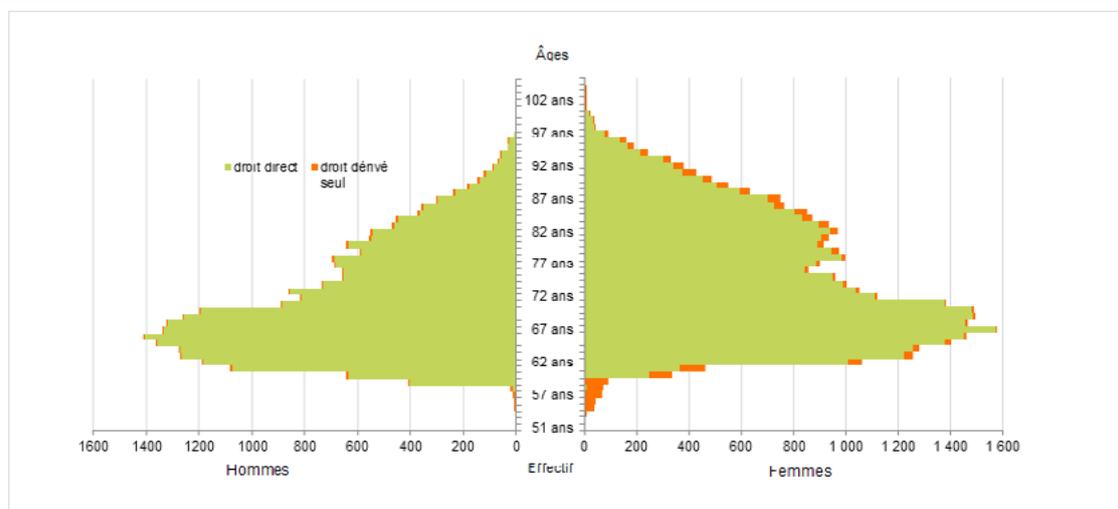


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	1 278	1 874	3 152
Droits directs (retraites personnelles)	1 138	1 294	2 432
Droits dérivés (retraites de réversion)	140	580	720
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	58	75	133
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	551	361	912
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,5 ans	62,1 ans	61,8 ans
Droits dérivés	77,1 ans	73,5 ans	74,2 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	46,3%	34,5%	40,0%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	25 144	33 465	58 609
Retraités percevant un droit direct seul	23 782	22 895	46 677
Retraités percevant un droit dérivé seul	255	1 450	1 705
Retraités percevant les deux à la fois	1 107	9 120	10 227
Minimum vieillesse ⁽³⁾	2,0%	2,3%	2,2%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	6 202	2 842	9 044
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,7 ans	75,1 ans	74,1 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	710 €	625 €	662 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 091 €	937 €	1 008 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	23,0%	54,7%	40,8%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

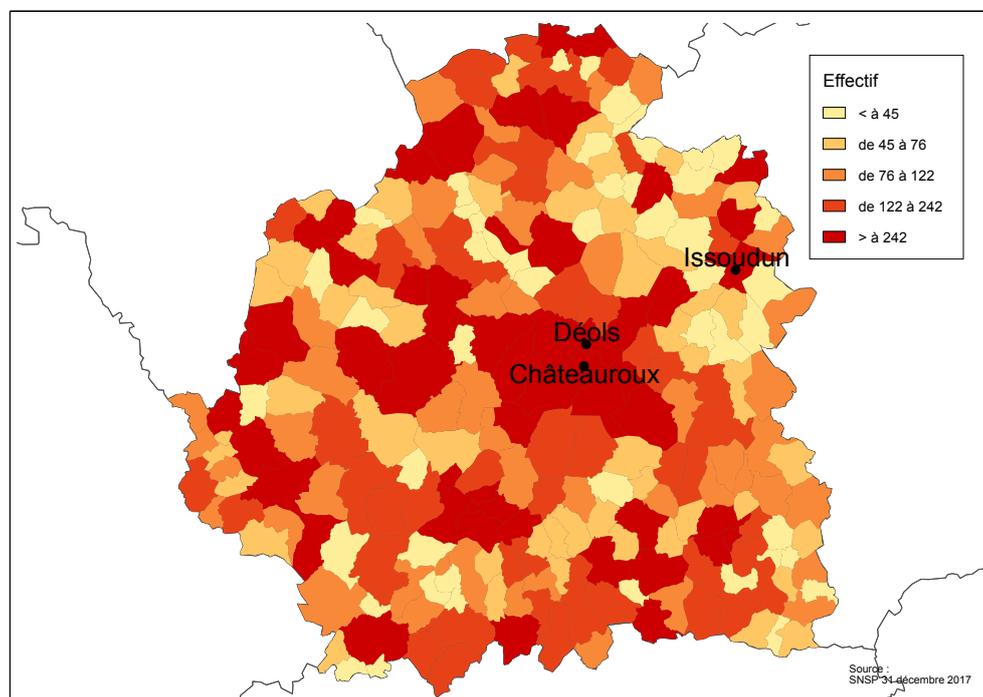
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Châteauroux			
Nombre total de retraités	4 302	6 397	10 699
Retraités percevant un droit direct seul	4 105	4 280	8 385
Retraités percevant un droit dérivé seul	16	273	289
Retraités percevant les deux à la fois	181	1 844	2 025
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,3%	3,2%	3,3%
Issoudun			
Nombre total de retraités	1 294	1 962	3 256
Retraités percevant un droit direct seul	1 214	1 233	2 447
Retraités percevant un droit dérivé seul	12	73	85
Retraités percevant les deux à la fois	68	656	724
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	1,6%	3,0%	2,4%
Déols			
Nombre total de retraités	920	1 107	2 027
Retraités percevant un droit direct seul	884	775	1 659
Retraités percevant un droit dérivé seul	5	35	40
Retraités percevant les deux à la fois	31	297	328
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	1,8%	1,9%	1,9%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

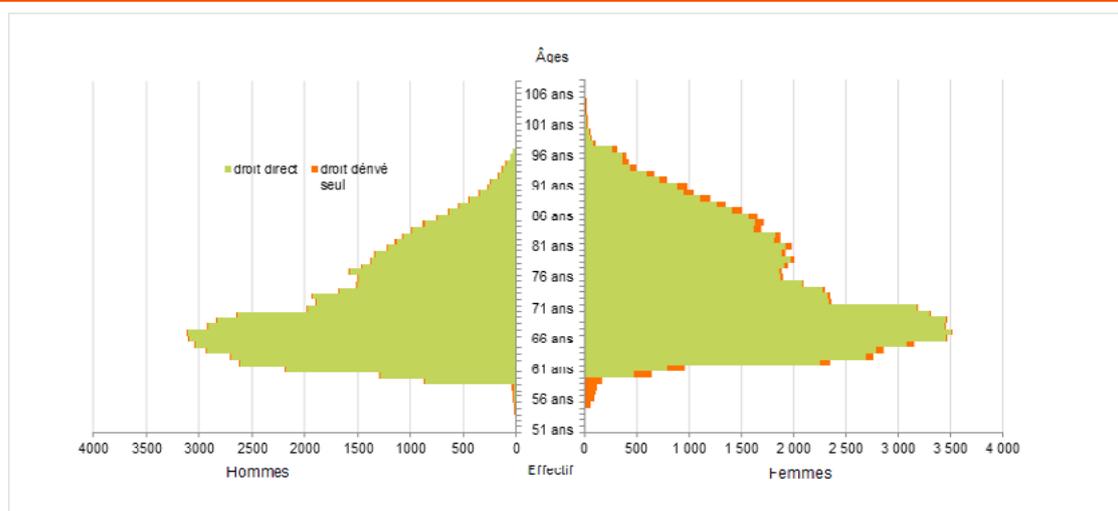


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	2 934	4 221	7 155
Droits directs (retraites personnelles)	2 715	2 991	5 706
Droits dérivés (retraites de réversion)	219	1 230	1 449
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	152	165	317
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 247	693	1 940
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,8 ans	62,5 ans	62,2 ans
Droits dérivés	75,8 ans	74,1 ans	74,3 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	45,8%	38,0%	41,7%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	55 813	72 810	128 623
Retraités percevant un droit direct seul	53 695	52 235	105 930
Retraités percevant un droit dérivé seul	357	2 861	3 218
Retraités percevant les deux à la fois	1 761	17 714	19 475
Minimum vieillesse ⁽³⁾	2,0%	2,2%	2,1%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	12 533	5 806	18 339
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,8 ans	75,0 ans	74,0 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	775 €	636 €	696 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 141 €	983 €	1 062 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	18,4%	49,6%	35,8%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

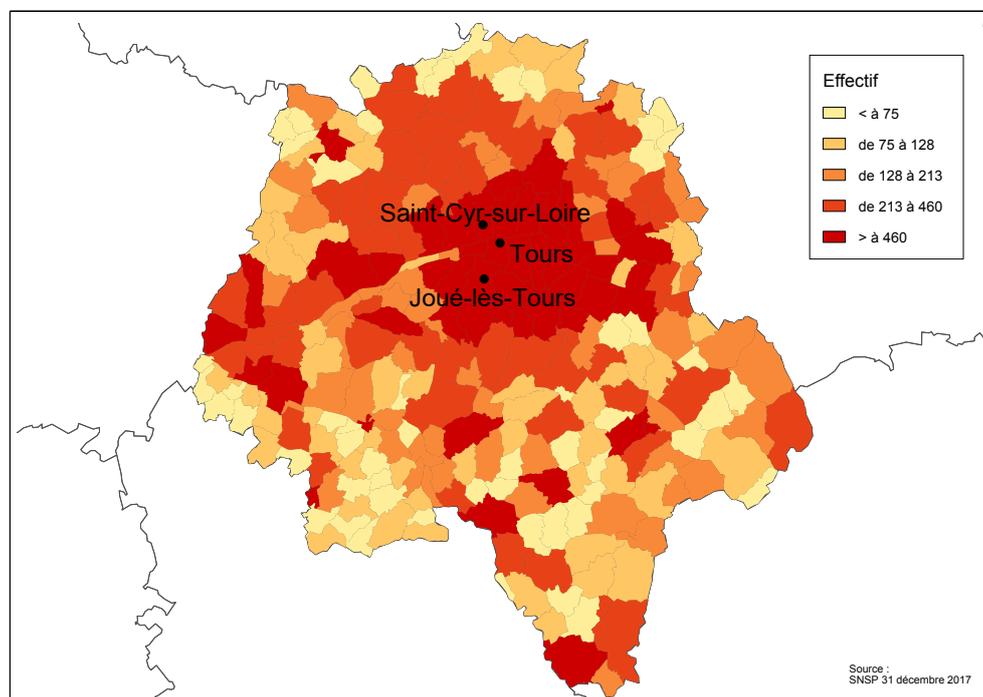
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Tours			
Nombre total de retraités	9 466	15 339	24 805
Retraités percevant un droit direct seul	9 156	10 536	19 692
Retraités percevant un droit dérivé seul	24	574	598
Retraités percevant les deux à la fois	286	4 229	4 515
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,5%	3,8%	4,1%
Joué-lès-Tours			
Nombre total de retraités	3 766	4 896	8 662
Retraités percevant un droit direct seul	3 623	3 525	7 148
Retraités percevant un droit dérivé seul	10	174	184
Retraités percevant les deux à la fois	133	1 197	1 330
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	2,9%	2,5%	2,7%
Saint-Cyr-sur-Loire			
Nombre total de retraités	1 723	2 499	4 222
Retraités percevant un droit direct seul	1 688	1 861	3 549
Retraités percevant un droit dérivé seul	1	91	92
Retraités percevant les deux à la fois	34	547	581
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	1,2%	1,5%	1,4%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

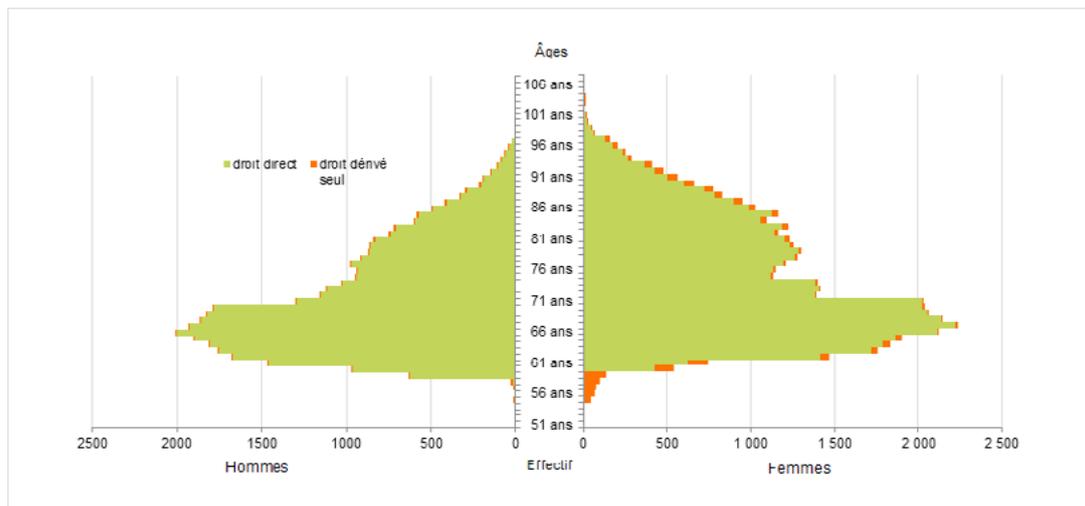


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	1 800	2 660	4 460
Droits directs (retraites personnelles)	1 624	1 893	3 517
Droits dérivés (retraites de réversion)	176	767	943
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	64	78	142
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	857	593	1 450
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,6 ans	62,1 ans	61,9 ans
Droits dérivés	77,2 ans	73,2 ans	74,0 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	44,2%	37,5%	40,5%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	35 728	45 525	81 253
Retraités percevant un droit direct seul	34 158	32 680	66 838
Retraités percevant un droit dérivé seul	304	1 735	2 039
Retraités percevant les deux à la fois	1 266	11 110	12 376
Minimum vieillesse ⁽³⁾	1,6%	1,6%	1,6%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	9 253	4 597	13 850
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,8 ans	74,8 ans	73,9 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	789 €	647 €	709 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 135 €	979 €	1 056 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	17,1%	46,9%	33,6%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

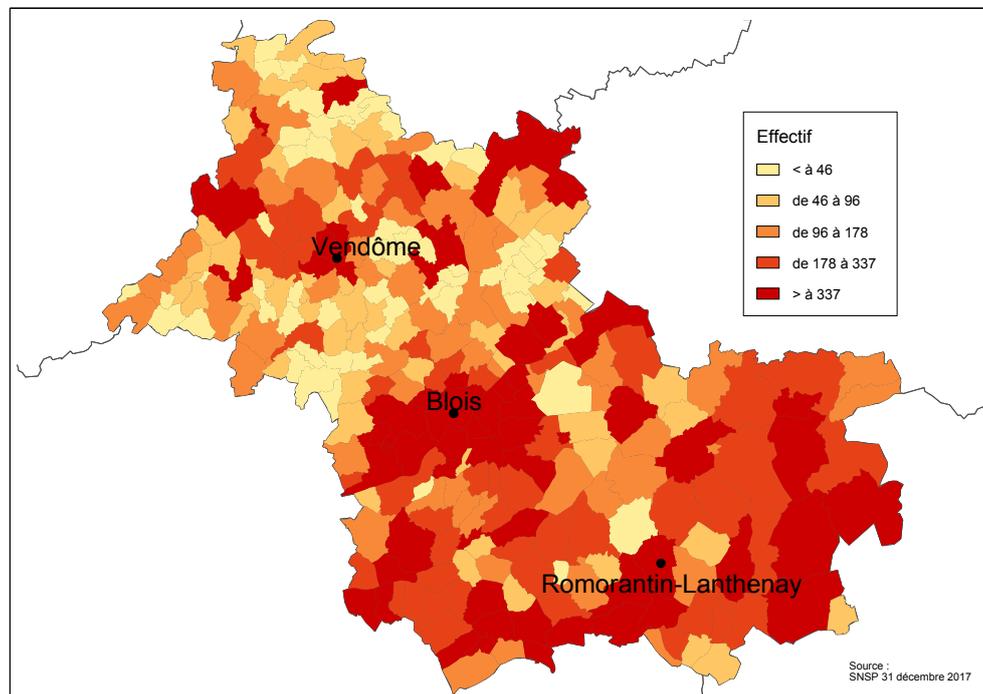
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



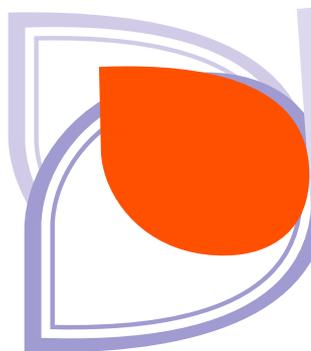
Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Blois			
Nombre total de retraités	3 901	5 666	9 567
Retraités percevant un droit direct seul	3 757	3 957	7 714
Retraités percevant un droit dérivé seul	21	224	245
Retraités percevant les deux à la fois	123	1 485	1 608
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,6%	3,7%	4,5%
Romorantin-Lanthenay			
Nombre total de retraités	2 120	2 801	4 921
Retraités percevant un droit direct seul	2 027	1 876	3 903
Retraités percevant un droit dérivé seul	10	129	139
Retraités percevant les deux à la fois	83	796	879
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	2,5%	2,9%	2,7%
Vendôme			
Nombre total de retraités	1 867	2 730	4 597
Retraités percevant un droit direct seul	1 787	1 801	3 588
Retraités percevant un droit dérivé seul	11	107	118
Retraités percevant les deux à la fois	69	822	891
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	2,7%	2,2%	2,4%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

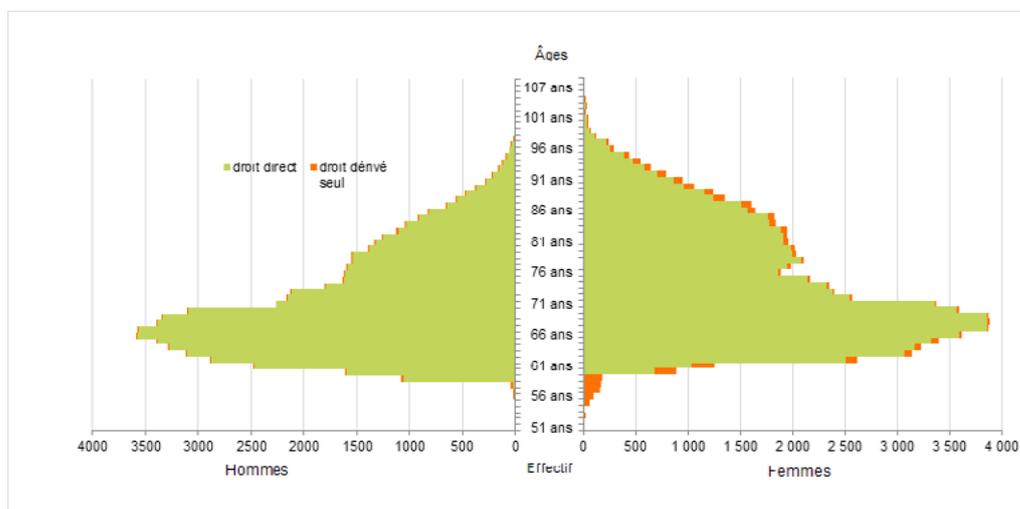


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	3 320	4 757	8 077
Droits directs (retraites personnelles)	3 071	3 429	6 500
Droits dérivés (retraites de réversion)	249	1 328	1 577
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	112	135	247
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 546	996	2 542
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,6 ans	62,3 ans	62,0 ans
Droits dérivés	76,7 ans	72,8 ans	73,4 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	40,9%	36,4%	38,5%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	62 169	77 606	139 775
Retraités percevant un droit direct seul	59 979	55 480	115 459
Retraités percevant un droit dérivé seul	274	2 992	3 266
Retraités percevant les deux à la fois	1 916	19 134	21 050
Minimum vieillesse ⁽³⁾	2,3%	1,9%	2,1%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	15 214	7 797	23 011
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,6 ans	74,5 ans	73,7 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	844 €	686 €	756 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 167 €	1 022 €	1 095 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	14,4%	41,6%	29,3%

Pyramide des âges des résidents



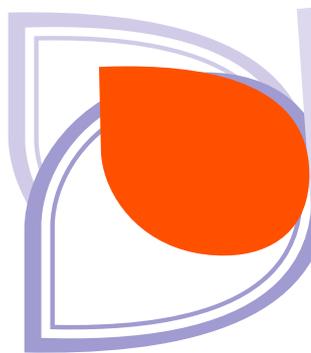
¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

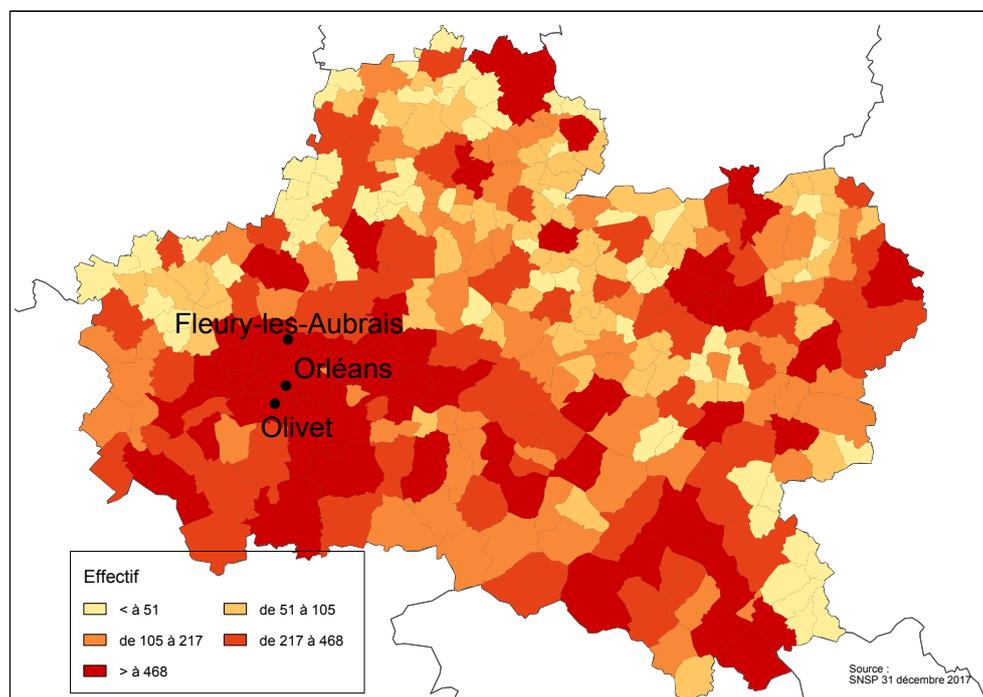
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Orléans			
Nombre total de retraités	7 548	10 751	18 299
Retraités percevant un droit direct seul	7 325	7 800	15 125
Retraités percevant un droit dérivé seul	14	431	445
Retraités percevant les deux à la fois	209	2 520	2 729
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,9%	3,9%	4,8%
Olivet			
Nombre total de retraités	1 876	2 390	4 266
Retraités percevant un droit direct seul	1 832	1 820	3 652
Retraités percevant un droit dérivé seul	4	81	85
Retraités percevant les deux à la fois	40	489	529
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	0,9%	0,9%	0,9%
Fleury-les-Aubrais			
Nombre total de retraités	1 714	2 336	4 050
Retraités percevant un droit direct seul	1 672	1 712	3 384
Retraités percevant un droit dérivé seul	3	71	74
Retraités percevant les deux à la fois	39	553	592
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	2,7%	2,0%	2,3%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.